

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

1

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 22 AVRIL 2003

Procès-verbal de la séance ordinaire du Comité exécutif de la Commission scolaire Marie-Victorin, tenue le 22 avril 2003 à 21 h, à la salle Flore laurentienne, située au siège social de la Commission scolaire Marie-Victorin, 13, rue Saint-Laurent Est à Longueuil.

Commissaires :

Sont présents :

Mesdames : Francine Chabot
Lucie Désilets
Suzanne Gagnon
Nicole Leblanc

Messieurs : Michel Chamberland
Normand Héroux
Yves Langevin

Formant quorum sous la présidence de madame Lucie Désilets.

Commissaires représentant les parents :

Du primaire : Monsieur Sylvain Lévesque
Du secondaire : Madame Sylvie Picard

Sont également présents :

Monsieur Serge Lefebvre, directeur général
Madame Denise Lussier, directrice générale adjointe
Monsieur André Byette, directeur général adjoint
Monsieur Michel Simoncelli, directeur général adjoint
Monsieur François Houde, secrétaire général

Ouverture de la séance

La présidente, madame Lucie Désilets déclare la séance ouverte.

42-CE-2002-2003

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR madame Francine Chabot que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

Adoptée unanimement

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

2

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 22 AVRIL 2003

ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance et moment de réflexion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Procès-verbal :
 - 3.1. Exemption de lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 25 mars 2003
4. Questions orales
5. Affaires de la Direction générale
6. Affaires du Secrétariat général
7. Affaires du Service des ressources éducatives
8. Affaires du Service des ressources humaines
9. Affaires du Service de l'organisation et du transport scolaires :
 - 9.1 Calendriers scolaires 2003-2004
10. Affaires du Service des ressources financières et de l'approvisionnement
11. Affaires du Service des ressources matérielles :
 - 11.1 PCP016/322 – École des Saints-Anges – Mise à niveau des escaliers et des issues et rénovation de cinq classes
 - 11.2 PCP027/326 – École Hubert-Perron – Réfection de la toiture Section A2
PCP078/334 – École Gérard-Filion - Réfection de la toiture – Section 17 et 26 (partielle)
 - 11.3 PCP008/317 – École Charles-LeMoyne – Réfection de la toiture/Sections A1, D
PCP040/330 – École Marie-Victorin/Pavillon Le Jardin
Réfection de la toiture/ Sections A1, B1
12. Affaires du Service des technologies de l'information
13. Affaires du Service de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes
14. Autres points
15. Questions orales du public
16. Parole aux commissaires
17. Parole aux commissaires représentant les parents
18. Ajournement ou clôture de la séance

43-CE-2002-2003

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU 25 MARS 2003**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Yves Langevin que le procès-verbal

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

3

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 22 AVRIL 2003

de la séance ordinaire du 25 mars 2003 soit adopté avec dispense de lecture et sans modifications.

Adoptée unanimement

44-CE-2002-2003

CALENDRIERS SCOLAIRES 2003-2004

CONSIDÉRANT la consultation faite auprès des différentes tables de consultation;

CONSIDÉRANT la consultation du comité de parents;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de travail du Conseil des commissaires;

IL EST PROPOSÉ par madame Francine Chabot :

QUE le calendrier scolaire 2003-2004 pour le préscolaire et primaire, daté du 22 avril 2003 soit adopté tel que présenté;

QUE le calendrier scolaire 2003-2004 pour le secondaire, daté du 22 avril 2003 soit adopté tel que présenté.

QUE le calendrier scolaire 2003-2004 de la formation professionnelle (25 heures de cours par semaine à l'horaire de l'élève), daté du 15 avril 2003 soit adopté tel que présenté.

QUE le calendrier scolaire 2003-2004 de la formation professionnelle (30 heures de cours par semaine à l'horaire de l'élève), daté du 15 avril 2003 soit adopté tel que présenté.

Adoptée unanimement

45-CE-2002-2003

**ADJUDICATION DE CONTRAT –
PCP016/322 – École des Saints-Anges
MISE À NIVEAU DES ESCALIERS ET DES ISSUES ET
RÉNOVATION DE CINQ CLASSES**

CONSIDÉRANT que dix (10) firmes se sont procuré des cahiers de charge;

CONSIDÉRANT que quatre (4) firmes ont déposé une soumission;

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

4

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 22 AVRIL 2003

CONSIDÉRANT la recommandation de la firme d'architectes « Groupe Leclerc »;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Normand Héroux :

QUE le contrat pour le projet PCP016/322, École des Saints-Anges, mise à niveau des escaliers et des issues et rénovation de cinq classes, soit accordé à la firme « Marieville Construction inc. » pour un montant total de 189 900,00 \$, taxes incluses, selon le tableau comparatif d'ouverture de soumissions du 12 mars 2003 déposé par le Service des ressources matérielles;

QUE la directrice du Service des ressources matérielles soit autorisée à signer le contrat et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

Adoptée unanimement

46-CE-2002-2003

**ADJUDICATION DE CONTRAT –
PCP027/326 – École Hubert-Perron
RÉFECTION DE LA TOITURE / SECTION A2
PCP078/334 – École Gérard-Filion
RÉFECTION DE LA TOITURE / SECTIONS 17 ET 26
(PARTIELLE)**

CONSIDÉRANT que onze (11) firmes se sont procuré des cahiers de charge;

CONSIDÉRANT que neuf (9) firmes ont déposé une soumission;

CONSIDÉRANT la recommandation de la firme d'architectes « Groupe Petrone inc. »;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Yves Langevin :

QUE le contrat pour les projets PCP027/326, école Hubert-Perron, réfection de la toiture / section A2, et PCP078/334, école Gérard-Filion, réfection de la toiture / sections 17 et 26 (partielle), soit accordé à la firme « Couvreur Edgar Savoie Ltée » pour un montant total de 202 738,53 \$, taxes incluses, selon le tableau comparatif d'ouverture de soumissions du 18 mars 2003 déposé par le Service des ressources matérielles;

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

5

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 22 AVRIL 2003

47-CE-2002-2003

QUE la directrice du Service des ressources matérielles soit autorisée à signer le contrat et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin;

Adoptée unanimement

**ADJUDICATION DE CONTRAT –
PCP008/317 – École Charles-LeMoyne
RÉFECTION DE LA TOITURE / SECTIONS A1, D
PCP040/330 – École Marie-Victorin / Pavillon Le Jardin
RÉFECTION DE LA TOITURE / SECTIONS A1, B1**

CONSIDÉRANT que treize (13) firmes se sont procuré des cahiers de charge;

CONSIDÉRANT que dix (10) firmes ont déposé une soumission;

CONSIDÉRANT la recommandation de la firme d'architectes
« Architecture Labbé et Associés inc. »;

IL EST PROPOSÉ par madame Suzanne Gagnon :

QUE le contrat pour les projets PCP008/317, école Charles-LeMoyne, réfection de la toiture / sections A1, D, et PCP040/330, école Marie-Victorin / Pavillon Le Jardin, réfection de la toiture / sections A1, B1, soit accordé à la firme « Les Entreprises Cloutier & Gagnon (1988) ltée » pour un montant total de 285 463,28 \$, taxes incluses, selon le tableau comparatif d'ouverture de soumissions du 2 avril 2003 déposé par le Service des ressources matérielles;

QUE la directrice du Service des ressources matérielles soit autorisée à signer le contrat et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

Adoptée unanimement

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

6

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 22 AVRIL 2003

48-CE-2002-2003

CLÔTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR madame Francine Chabot que la séance soit close.

Adoptée unanimement

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin.

Présidente

Secrétaire général